



RECU EN PREFECTURE
Le 26 novembre 2019
VIA DOTELEC - S2LOW

025-21250285-20191114-005836-02

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 novembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 7 novembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 55, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 67, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 71 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD (à compter de la question n° 45), M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 2), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 6 jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 15), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 15), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 71 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 32 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 6), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 52), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 15), Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Thierry MORTON.

Absents :

M. Emile BRIOT, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, M. Christophe LIME, Mme Rosa REBRAB, M. Ludovic FAGAUT, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 15), Mme Danielle DARD à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 44 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 15), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 5 incluse et à compter de la question n° 63), Mme Danielle POISSENOT à Mme Béatrice FALCINELLA (à compter de la question n° 63), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Abdel GHEZALI, Mme Karima ROCHDI à Mme Catherine THIEBAUT (pour la question n° 72), Mme Ilva SUGNY à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 33), M. Gérard VAN HELLE à M. Rémi STHAL (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 51 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 14 - Actualisation de la liste des emplois permanents - Création d'un emploi d'adjoint technique travaux et d'un emploi de soigneur animalier médiateur auprès de la Direction Citadelle

Délibération n° 2019/005836

Actualisation de la liste des emplois permanents

Création d'un emploi d'adjoint technique travaux et d'un emploi de soigneur animalier médiateur auprès de la Direction Citadelle

Rapporteur : Mme l'Adjointe MICHEL

	Date	Avis
Commission n° 2	15/10/2019	Favorable unanime (1 abstention)

I - Contexte

Le parc zoologique, attractivité majeure de la Citadelle (80 % des visiteurs viennent pour le zoo), est un service qui a connu de nombreux changements et des événements historiques depuis 2012.

La Citadelle a connu plusieurs directeurs. Le parc zoologique a lui-même connu trois chefs de service différents.

L'organisation de la Citadelle, elle-même, a connu de nombreux changements.

Le besoin de clarification, voire d'évolution des missions, était patent. Ainsi, en 2016 un projet de service a été validé et a permis de répondre en partie à certains besoins.

Cependant la persistance de problèmes d'ambiance et d'organisation au sein du service ont nécessité de faire intervenir un expert extérieur pour réaliser un diagnostic et aider le service à retrouver une qualité de travail satisfaisante et une performance. Le cabinet INFRES a réalisé un audit à la suite duquel a été élaboré un diagnostic permettant de faire des propositions d'évolution sur le service.

L'audit a été réalisé par le biais d'entretiens individuels de tous les agents du service Muséum-Parc Zoologique.

Parmi les mesures qu'il est proposé de retenir, figure la pérennisation de deux emplois, sans accroissement global du budget :

- un emploi d'adjoint technique travaux afin de répondre à des besoins constants de maintenance du parc zoologique,
- un emploi de soigneur médiateur pour répondre à une demande commerciale forte développée en 2019, à savoir les « demi-journée soigneur ».

II - Evolution envisagée

Il est proposé de créer un emploi d'adjoint technique travaux à temps complet dans les effectifs permanents de la Ville de Besançon.

La pérennisation d'un poste d'adjoint technique, actuellement pris en charge sur le budget vacation de la Citadelle, est proposée en raison du volume de travaux à réaliser au sein du parc. En effet, depuis deux ans, deux adjoints techniques (dont un soigneur) sont missionnés pour la réalisation des travaux uniquement du parc. Or, les besoins en réfection des installations sont toujours latents, des réparations quotidiennes sont indispensables pour assurer la sécurité des agents, visiteurs et animaux. Des projets de développement sont à venir et nécessiteront au moins la présence de 2 adjoints techniques permanents. Tous les agents techniques du parc zoologique seront transférés

au sein du service Affaires Générales et Exploitation (AGE) dans le cadre du projet de service proposé par le Muséum.

Il s'agit d'un emploi d'adjoint technique polyvalent, de catégorie C dans la filière technique, relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques.

Ses missions générales sont la réalisation des travaux en serrurerie, métallerie, aménagement, entretien courant. Ses missions secondaires sont menuiserie, maçonnerie, manutention du parc zoologique du Muséum de la Direction Citadelle.

De manière plus détaillée, cet agent devra :

- assurer l'entretien et la maintenance d'ouvrage de serrurerie : création, dépannage et réparation,
- réaliser les travaux d'entretien courant des équipements du Muséum (entretien des serrures, des portes, etc.),
- réaliser de nouveaux dispositifs pour les animaux : conception, création, et mise en place (métallurgie, sidérurgie, soudure),
- réaliser des installations ou modifier les installations existantes : entretien, réparation, modification des trappes, des clôtures, des volières, modification de l'agencement de l'intérieur des loges intérieures, des parcs et des volières des animaux (montage/démontage d'agrès, tablettes, etc...),
- diagnostiquer et contrôler des équipements relevant de sa responsabilité (Muséum).
- utiliser et assurer la maintenance courante de l'outillage,
- rendre compte à son supérieur hiérarchique du déroulement des interventions.
- effectuer tous les travaux ponctuels sur les remparts et bâtiments de type débroussaillage, dévégétalisation dans le parc zoologique,
- assurer la mise en place de système de sécurité sur les remparts pour la prévention de chute de pierre,
- réaliser la maintenance courante du matériel spécifique à cette activité.

Ce poste, aujourd'hui pris en charge par le budget vacation de la Direction Citadelle, sera transféré sur le budget des emplois permanents de la Ville de Besançon.

Un emploi de soigneur médiateur est à pérenniser pour l'évènement « Les offres point rencontre soigneur et demi-journées soigneur ». Cette dernière rencontre un fort succès en 2019 pour sa première année de lancement avec une grande satisfaction des participants. En 2020, l'offre sera ouverte toute l'année, excepté en période de fermeture du site. A savoir que l'inscription est payante. Ainsi, ce poste s'autofinance (Pour information, depuis son lancement en avril 2019 à fin septembre 2019, 19 000 € de recettes ont déjà été générés par cette nouvelle offre).

Il s'agit d'un emploi de soigneur d'animaux, de catégorie C, relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques.

Les missions principales du poste sont de :

- réaliser les activités demi-journées soigneur : accompagnement de 4 à 6 participants pour réaliser les missions des soigneurs : nourrissage, nettoyage, soin médical, enrichissement, entraînement médical,
- participer à l'entretien des installations animalières des secteurs,
- participer aux soins animaliers,
- participer à l'accueil et à l'information du public.

Ce poste, aujourd'hui pris en charge par le budget vacation de la Direction Citadelle, sera transféré sur le budget des emplois permanents de la Ville de Besançon.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur :

- la création de deux emplois permanents d'adjoints techniques destinés à pourvoir un poste d'adjoint technique en charge des travaux pour l'un des soigneurs et de soigneur-médiateur pour l'autre ;
- la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents afin de tenir compte de l'évolution des besoins.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 50

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0